



JOUR | 4 SESSIONS
2190 heures

AEC
LJA.17

Grâce à un tronc commun d'études, le programme Techniques de gestion hôtelière ouvre plus grandes les portes vers une carrière au Québec, au Canada ou à l'international. Programme unique au Québec.

Ce programme est axé sur les connaissances essentielles en hôtellerie. Issus de l'industrie, les enseignants fournissent toutes les clés de la réussite pour intégrer le marché du travail. Le programme offre également une expérience pratique incluant : cours de service en salle à manger (au restaurant d'application La Classe), stage, ainsi que la participation à plusieurs événements.

Les étudiants de ce programme peuvent participer à la Foire de l'emploi organisée par l'École internationale d'hôtellerie et tourisme et éventuellement trouver un emploi dans le domaine.

Le programme est offert en 6 sessions et en 4 sessions. Celui offert en 4 sessions ne contient pas de session d'été et est offert en anglais seulement.

Objectif de la formation

Rehaussez vos qualités entrepreneuriales et acquérez des compétences telles que : effectuer des réservations et accueillir des clients, gérer les ressources humaines et matérielles et planifier les stratégies de promotion d'un établissement hôtelier.

Perspectives d'emploi

- Superviseuses et superviseurs de services en hébergement;
- Coordonnateur des services banquets et congrès;
- Coordonnateur marketing, ressources humaines et opérations dans un établissement hôtelier.

Diplôme

Ce programme mène à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC).

Conditions d'admission

Tout candidat est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) s'il possède une formation jugée suffisante par le Collège LaSalle et s'il satisfait à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins deux (2) sessions consécutives ou une (1) année scolaire complète;
- Avoir poursuivi des études postsecondaires pendant une période d'au moins un (1) an.

Profil de l'étudiant

Étudiants internationaux

Cours spécifiques au programme

- Profession et organisation en tourisme, hôtellerie et restauration (90 h)
- Approche client en tourisme, hôtellerie et restauration (60 h)
- Informatique: méthodologie de recherche et sources d'information en tourisme, hôtellerie et restauration (45 h)
- Techniques de réception en hébergement (90 h)
- Santé et sécurité au travail (45 h)
- Logiciels de gestion – Restauration (60 h)
- Service des mets et boissons I (90 h)
- Principes de la communication-marketing en tourisme, hôtellerie et restauration (60 h)
- Ressources humaines en tourisme, hôtellerie et restauration (75 h)
- Sommellerie (45 h)
- Technique d'entretien ménager (45 h)
- Supervision de la réception (60 h)
- Services de mets et boissons II (75 h)
- Gestion des marchandises (60 h)
- Comptabilité en tourisme, hôtellerie et restauration (60 h)
- Techniques de vente en tourisme, hôtellerie et restauration (60 h)
- Techniques de bar (45 h)
- Tendances et culture culinaire (60 h)
- Gestion de la réception (45 h)
- Gestion de communauté - langue seconde (60 h)
- Législation en hôtellerie et restauration (45 h)
- Contrôle des opérations de restaurant (75 h)
- Gestion des revenus (60 h)
- Gestion des congrès et banquet (60 h)
- Gestion de l'entretien ménager (60 h)
- Audition de nuit (60 h)
- Gestion des ventes et promotion (45 h)
- Stratégies de gestion (60 h)
- Supervision du service de la restauration (60 h)
- Projet synthèse (135 h)
- Stage (15 h)
- Aménagement et entretien technique (60 h)

* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

Alternance travail-études (ATE)

L'expérience de travail est très recherchée par les employeurs. L'Alternance travail-études (ATE) est une formule éducative qui vous permet de vivre, en tant qu'étudiant, deux expériences d'emplois reliées au domaine de votre formation. Veuillez consulter la section Alternance travail-études pour plus de détails sur le programme. Non disponible aux étudiants démarrant leur programme à la session d'hiver.

Apportez vos appareils personnels

L'utilisation de l'ordinateur portable est obligatoire. Des logiciels avec licence étudiante ou régulière doivent être installés lorsque demandés par les enseignants.

Voici les caractéristiques minimales requises pour un PC ou un Mac :

- Processeur : Intel I5 ou plus;
- Mémoire : 8 Go recommandé;
- Disque dur : 500 Go ou plus;
- Écran : 14 pouces ou plus;
- Connectivité : WIFI et LAN;
- Ports : 1 port USB 3.0 ou plus.

Il est recommandé de se procurer un clavier numérique externe si cette composante n'est pas déjà présente sur votre modèle.

Logiciels obligatoires : Suite Office pour Windows ou Mac (Word, PowerPoint, Excel).

Modes de formation

Sur campus : Au campus de Montréal.

À distance en direct : Programme donné entièrement à distance, avec un enseignant et en temps réel (synchrone).